

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**  
**RIUNIONE DI I 29 E 30 DI SITTEMBRE DI 2022**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**  
**REUNION DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2022**

2022 / O2/055

**REPONSE DE MESSIEURS JULIEN PAOLINI ET GILLES  
GIOVANNANGELI A LA QUESTION DEPOSEE MONSIEUR XAVIER  
LACOMBE AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

**Objet** : Urgence climatique et défis énergétiques – que fait notre Collectivité ?

- **Réponse de M. Julien Paolini**

Monsieur la Conseiller,

Tout d’abord, sur la forme, avant d’en venir au fond, une question mais trois sujets complexes liés au changement climatique, l’énergie, l’eau, les incendies.

Monsieur le Conseiller, vous semblez privilégier la quantité plutôt que qualité dans votre question, elle me semble truffée d’inexactitudes.

Sur l’énergie tout d’abord, il est faux d’affirmer que nous n’avons pas de PPE ! La PPE a été adoptée en 2015 et est toujours en vigueur ; pour cause, nous investissons tous les ans 6 à 7 M d’euros dans l’énergie, en mobilisant également des fonds européens, des fonds du cadre de compensation en faveur de la transition énergétique et pour lutter contre le changement climatique.

Il est également faux d’affirmer que toutes les régions possèdent une PPE achevée, et pour cause, seules les zones interconnectées ont une PPE spécifique des autres régions métropolitaines françaises ; elles sont soumises à une PPE nationale qui est moins ambitieuse que la programmation pluriannuelle de l’énergie de la Corse.

Il est faux d’affirmer que nous sommes responsables des retards dans la révision de la PPE puisqu’un projet de révision a été adopté en avril 2021 par notre Assemblée ; et le Gouvernement

devait, au travers de Direction générale de l'Energie et du Climat (DGEC), lancer un appel d'offres pour l'approvisionnement en gaz naturel de la Corse pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure gazière, c'est ainsi qu'était intitulé l'appel d'offres.

Ce dernier a bien été lancé par la DGEC en février 2020 mais déclaré infructueux seulement en février 2022, donc deux ans de perdu, mais ce retard n'est pas de la responsabilité de la CdC vous l'avez bien compris.

Aujourd'hui, quel est le contexte ? Il a en effet changé, et là vous avez raison, notamment le contexte géopolitique sur le gaz naturel, en raison de la guerre en Ukraine, de l'augmentation du gaz mais aussi des énergies fossiles et des difficultés d'approvisionnement aujourd'hui que rencontrent les pays d'Europe, certains vont même jusqu'à rouvrir des centrales à charbon pour assurer leur production énergétique.

Nous devons donc réfléchir à d'autres solutions de transition pour alimenter nos centrales ; parmi ces solutions, il y a en effet les biocarburants, solution présentant un certain nombre d'avantages, c'est une énergie renouvelable, décarbonée, permettant de réduire de manière considérable l'impact carbone et l'émission de gaz à effet de serre, mais pour autant nous devons obtenir certaines garanties ; garanties en terme d'origine de ces produits, origine européenne voire méditerranéenne, certifier la qualité du produit, mais certifier également les émissions, et on parlait tout à l'heure des émissions atmosphériques, s'assurer que demain les émissions de biocarburant soient comparables à celles qui sont imposées pour le gaz.

Au-delà des biocarburants, je crois que c'est l'équilibre général de la PPE que nous devons discuter, cet équilibre doit être débattu dans le cadre du Conseil énergie air climat (CEAC) au sein de cette Assemblée et notamment sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette PPE ; on a par exemple souvent reproché au programme « Acqua Nostra » de ne pas être financé.

Sur la PPE nous avons des objectifs ambitieux :

- Rénovation des logements sociaux,
- Rénovation des collèges et lycées,
- Rénovation des établissements de santé,
- Des moyens pour l'électrification des bateaux à quai,
- Promotion de l'hydrogène.

Les moyens correspondants doivent être discutés avec l'Etat ; renoncer au gaz c'est 400 ou 500 M d'euros d'économies faite par l'Etat en investissement, cet argent nous devons le retrouver pour nous permettre de mettre en œuvre les objectifs proposés dans le cadre de la PPE.

Je vous donne donc rendez-vous au CEAC et à l'Assemblée de Corse avant la fin de l'année pour l'examen du projet de révision de la PPE ; pour les incendies, je vous renvoie à la réponse du Président du Conseil exécutif et aux travaux de la Commission du développement économique dont une première réunion se tiendra le 6 octobre prochain conformément à nos engagements et suite à la motion d'Avanzemu en juillet dernier.

Je vous remercie !

- **Réponse de M. Gilles Giovannangeli**

Monsieur le Conseiller,

Vous évoquez à juste titre la sécheresse et le réchauffement climatique et les conséquences lourdes qu'ils ont à la fois sur notre environnement, la biodiversité, et bien entendu sur la gestion de l'eau qui sera certainement un enjeu fondamental lié à ces bouleversements climatiques.

En Corse, nous subissons un retard infrastructurel lourd que n'a pas pu rattraper le PEI. Si on ajoute ce retard aux effets du changement climatique, on constate qu'il nous faut accélérer le pas en terme de réponse.

Lors de la session de juillet, dans cet esprit, le Président du Conseil exécutif a présenté une stratégie d'action sur 10 ans, s'appuyant sur le plan « Acqua Nostra », en l'adaptant à cette nouvelle temporalité.

200M€ d'investissement sur 10ans avec comme objectif d'augmenter notre capacité de stockage de 15M de m<sup>3</sup> ; rehausse des barrages existants, création de nouvelle retenue collinaire, réalisation d'interconnexion. A ces 200 M€ s'ajoutent 30 M€ consacrés à l'extension et au développement de nouveaux périmètres agricoles notamment pour les plaines à forte potentialité ; je citerai la plaine du Rizzanesi, la plaine de Conca, de Baracci, la périphérie d'Aiacciu.

Un effort conséquent mais nous sommes conscients que ce n'est pas seulement la grosse infrastructure qui sera la solution ; il faut aussi accompagner les territoires ruraux, de montagne qui ont besoin et qui subissent le réchauffement climatique.

Nous devons les accompagner dans leurs projets qui sont souvent des projets mixtes : eau/irrigation agricole/défense/incendie et nous le faisons d'ores et déjà en étroite collaboration avec l'ODARC.

Vous voyez, Monsieur le Conseiller, un engagement fort inédit, du point de vue financier de la CdC dans un contexte de diminution des aides de l'Agence de l'eau c'est pour cela que lors des négociations qui s'engagent il faudra demander un volet financier sur le sujet, comme il faudra revoir la gouvernance en termes de politique de l'eau et la recentrer sur la CdC.

Je vous remercie.